

REPONSE DE Mme Bianca FAZI A LA QUESTION POSEE PAR Mme Marie-Claude BRANCA AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE

Objet : Pà una vera pulitica si saluta pà u Suttanacciu

Cara Cunsigliera, chère Marie-Claude, à ringraziavvi pà à vostra dumanda.

Votre question concerne la prise en charge des évacuations sanitaires sur le territoire de l'Extrême sud, territoire pour lequel nous nous sommes mobilisés récemment, pour le maintien de la maternité de Portivechju, ou encore pour des questions d'égalité d'accès aux soins.

Vous m'interrogez tout d'abord sur la mise aux normes d'un terrain, à proximité de la Clinique d'U Spidali.

Vous le savez, la mission principale des hélicoptères de la Sécurité Civile est le secours d'urgence à personne, et peut être complémentaire de la mission de soins assurée par les SMUR. Les hélicoptères sont à la disposition du préfet de la Zone de Défense, et par délégation, ils sont alors engagés par leur donneur d'ordre : le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS).

En l'état actuel, rien n'interdit, suivant la décision du pilote, et en fonction d'un environnement de sécurité, d'utiliser un terrain privé ou public pour l'atterrissage à proximité d'un établissement de santé.

Dans le cas présent, l'hélicoptère se pose, comme vous l'indiquez, sur un terrain municipal situé à proximité de la clinique. Cependant, cette solution n'est pas satisfaisante surtout pour des raisons de sécurité et d'accessibilité du site. Bien sûr, considérant les besoins sur ce territoire, et notamment durant la période estivale, les autorités concernées doivent pouvoir trouver une solution adéquate et durable à cette problématique.

La Collectivité de Cors est prête à participer à ces échanges avec l'ensemble des acteurs concernés et tout particulièrement la mairie de Portivechju, propriétaire du terrain.

Vous m'interrogez ensuite sur la situation des évacuations sanitaires de nuit à l'aéroport de Figari

Votre question fait écho à une motion votée à l'unanimité en avril 2021 par votre Assemblée, qui demandait le maintien du dispositif d'évacuations sanitaires dit « EVASAN » sur l'aéroport de Figari, « *entre la fermeture de l'aéroport et sa réouverture du lendemain* ».

Je peux vous dire qu'un travail a été mené par l'ensemble des acteurs sur ce sujet : Direction Générale de l'Aviation Civile, CCI, commune de Figari et ARS.

La CCI et l'ARS, je tiens à le souligner, se sont particulièrement mobilisés sur ce sujet, notamment en saisissant et en sensibilisant la DGAC à nos problématiques géographiques et sanitaires.

En effet, le service d'évacuation de nuit n'est actuellement plus assuré après 23h, compte tenu de l'insuffisance de personnels de l'aviation civile. Là encore, on constate un désengagement des services de l'Etat, qui a pour conséquence une perte de chance très importante pour les usagers dont la prise en charge est retardée.

Reste à évaluer le besoin d'EVASAN « en cœur de nuit », sachant qu'actuellement c'est la sécurité civile qui prend le relais, lorsque la prise en charge du patient doit intervenir dans les 30 minutes. Je vous rappelle que le même problème se pose à l'aéroport de Calvi qui est également fermé la nuit.

Enfin, vous m'interrogez sur un HéliSMUR,

Les hélicos de la sécurité civile sont destinés aux accidents météorologiques inopinés, techniques et sanitaires. Ils sont dotés d'un treuil, ce qui leur permet d'effectuer des missions de sauvetage en milieu difficilement accessible. Ils opèrent hors cadre de la réglementation de l'Aviation Civile ce qui leur permet l'accès à certaines zones de poser non autorisées. Les missions de l'HéliSmur relèvent, elles, uniquement du sanitaire, dans un contexte d'urgence, à la décision du médecin régulateur du Samu.

Aujourd'hui, l'activité opérationnelle justifie le maintien de vecteurs aériens adaptés de la sécurité civile à la réalité du territoire et de fait à la spécificité des missions telles que le secours en montagne, en mer, en ravin.

En conséquence, un HéliSMUR, oui, nous en avons besoin, mais à condition de conserver de manière complémentaire et pérenne le Dragon 20.

Aussi, je vous assure que vous pouvez compter sur la mobilisation des services de la Collectivité de Corse pour participer aux échanges nécessaires sur ces sujets, et soutenir l'égalité d'accès aux soins, partout en Corse, è pà i paisani di u Fretu è di l'Alta Rocca.

Et surtout, vous le savez, le Conseil Exécutif de Corse travaille actuellement pour repenser le système actuel de santé, avec un CHU, et ainsi construire avec l'ensemble des acteurs, publics et privés, un système de santé, innovant, de qualité et adapté à nos besoins spécifiques y compris sur le volet des urgences.

A ringraziavi.